



Tarif 2023-2024 : ALE Bouilles de Mômes, Noyant-la-Gravoyère

QUOTIENT FAMILIAL	1/2 journée	1/2 journée + repas	Journée + repas	Accueil Péricentre (7H30-8h30 et 17h30-18h30)
0 à 350	1.82 €	3.46 €	5.04 €	0.55 € (les 30 min)
351 à 600	2.86 €	5.44 €	7.92 €	1 € (les 30 min)
601 à 800	3.64 €	6.93 €	10.08 €	1 € (les 30 min)
801 à 950	4.16 €	7.92 €	11.52 €	1 € (les 30 min)
951 à 1200	4.68 €	8.91 €	12.96 €	1 € (les 30 min)
1201 et +	5.20 €	9.90 €	14.40 €	1.10 € (les 30 min)

Enfants hors commune de Segré-en-Anjou-Bleu (sauf Bouillé-Ménard) **+25%** pour Quotient familial > 601.

Le petit déjeuner (pour les enfants arrivant avant 8h30) et le goûter de l'après-midi sont inclus dans les tarifs de l'A.L.E.

Notre établissement accepte les chèques vacances.

Les retards ne sont pas admis le soir. Tout retard sera facturé à la famille **4€ par enfant**, par quart d'heure commencé. En cas de retards répétés le FLEP se réserve la possibilité de ne plus accepter l'enfant à l'accueil de Loisirs Educatifs.